



# *Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 21.10.2014 à Jambes*

**Présents :** J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

**Excusés :** Y. Borrey, B. Brasseur, K.D. Convents, M. Dony

## **1. Le mot du Président**

Après ces quelques mois de négociation, nous avons maintenant un gouvernement à tous les échelons de pouvoir du pays.

Tous ces gouvernements sont confrontés à une même difficulté : l'équilibre de leur budget. Aussi, nous parlent-ils tous de priorités, de choix, d'économies,...

Tenant compte du fait que nos hommes politiques aiment mettre en avant le développement de la jeunesse, il ne nous reste plus qu'à espérer que le sport n'aura pas à souffrir des mesures qui seront prises ; il y va de l'avenir de nos sportifs, de nos projets, soit tout simplement de l'avenir des fédérations sportives.

Aussi, afin de ne pas être pris au dépourvu, il faut agir et ne pas réagir. Il appartient donc à tous les responsables de comités et de commissions de veiller à utiliser les moyens (au sens large) disponibles avec efficacité en veillant à rester dans l'esprit des objectifs stratégiques fixés par notre ligue.

## **2. Approbation du P.V. de la réunion du 16.09.2014**

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 16.09.2014 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

## **3. Trésorerie**

- ❖ La situation financière au 30.09.2014 a été envoyée avec la convocation.  
P. Garcia précise qu'une avance de 5.400 € de l'ADEPS concernant le plan-programme 2014 est arrivée sur le compte LFH le 20.10.14.

## **4. Secrétariat**

- ❖ Mail de l'Entente du Centre concernant la caisse de compensation 2013/204 :  
A. Luisi et M.C. Wauthy quitte la séance.  
Les directives publiées dans l'annuaire L.F.H., page 31, stipulent clairement que si une paire d'arbitres doit siffler deux rencontres consécutives dans la même salle, les indemnités de déplacement doivent être réparties en parts égales sur les deux matches. Un rappel sera adressé aux arbitres et aux clubs.
- ❖ Modifications règlements L.F.H. : suite à la décision du C.A., les propositions de modification sont entérinées et les règlements L.F.H. sont adaptés avec effet immédiat au 21.10.14. (la charte du mouvement sportif de la fédération Wallonie-Bruxelles sera annexée aux règlements L.F.H.)
- ❖ P. Garcia communique que suite à la démission de J. Chantry (parti s'installer à l'étranger), la Commission Sportive Francophone ne se compose plus que de 3 membres et qu'il est donc urgent d'y apporter du sang neuf.

## **5. Affaires techniques**

- ❖ Centre de formation fédéral  
L'objectif du premier mois était d'atteindre une fluidité du fonctionnement tant hebdomadaire que quotidien en perspective d'un développement progressif des activités et des projets. Les contacts avec les établissements scolaires restent permanents. Les éducateurs aident les stagiaires germanophones dans leur apprentissage du français. Rendez-vous a été pris avec le nutritionniste Damien Pauquet (info + validation des repas) Deux stagiaires (affiliés à l'EHC Tournai) ont quitté le centre pour des raisons différentes.

- ❖ Sélection LFH  
un seul joueur externe au centre de formation participe aux entraînements du mercredi après-midi. Il est demandé aux administrateurs de relayer/rappeler l'information dans leur province.
- ❖ Sélections provinciales
  - Au Tournoi interprovincial du 5/10/2014, de bons résultats ont été enregistrés dans l'ensemble. L'évolution de ces jeunes pourra être évaluée sur l'ensemble des tournois de la saison.
  - L'intervention financière des CP sera envisagée en fin d'année lorsque les comptes finaux seront faits.
- ❖ La proposition de la commission technique reprise dans son PV du 28/05/2014 sur le fait de faire débiter les championnats « jeunes » en octobre rejoint la réflexion de plusieurs administrateurs lors du dernier CA.

## 6. U.R.B.H.

- ❖ HWBB  
Le président et le SG ont rencontré le 13.10.14 les présidents des clubs francophones de D1 en compagnie d'une représentante de HWBB qui a fait une présentation des différents services proposés. Les retransmissions sont disponibles dès le lundi après-midi.
- ❖ Licence LFH pour jouer en nationales  
L'avis du service juridique de l'AISF a été sollicité et une réponse écrite devrait parvenir prochainement au secrétariat.
- ❖ Equipe nationale seniors messieurs  
J.L. Dessart précise que Guy Petitgirard assure la fonction de conseiller stratégique et non d'entraîneur de la sélection en question.  
Une réunion avec les présidents des clubs de D1 s'est déroulée le 14/10 à Lummen. L'objectif était de faire décider par les présidents de club le domaine dans lequel ils étaient prêts à franchir le pas vers une certaine professionnalisation ?  
Un retour est attendu pour février/mars 2015
- ❖ Autres collaborations avec FFHB  
Nous attendons la venue du président et du directeur technique de la FFHB pour discuter et concrétiser des accords de collaboration dans le cadre, notamment d'un plan « Foster » (EHF).
- ❖ BENE League
  - Selon S. Moonen, le championnat de D1 actuel est ennuyeux et le niveau a diminué. Il faut espérer que d'autres clubs seront ambitieux et viseront l'accès à la BENE League afin de rendre la compétition de D1 plus attractive et plus intéressante pour les clubs ambitieux. Après discussion, le CA marque son accord pour une reconduction de l'accord belgo-néerlandais pour la saison 2015/2016 avant évaluation.
- ❖ Attribution des places en coupe d'Europe Messieurs
  - Pour J.F. Hannosset, la BENE League est une compétition transfrontalière et ne peut pas rentrer en ligne de compte pour l'attribution des places européennes qui doivent être distribuées à l'issue des PO de D1 Nationale.  
Après différents échanges de vue concernant la proposition transmise par le SG de la VHV, le C.A. se positionne pour une distribution comme suit :
    - 1) Champions League pour le champion national à l'issue des play-offs
    - 2) Coupe EHF pour la deuxième équipe à l'issue des play-offs
    - 3) 1 Challenge Cup pour le vainqueur de la Coupe de Belgique (si celui-ci est déjà concerné par le 1) ou le 2), pour le finaliste de la coupe de Belgique
    - 4) 1 Challenge Cup pour le 1<sup>er</sup> de Division 1 Nationale Messieurs à l'issue du championnat régulier.
  - Concernant la deuxième remarque, l'avis du C.A. est de ne pas modifier le règlement actuel et que les places donnant accès à la BENE League soient attribuées à l'issue des play-offs.

## 7. Arbitrage

- ❖ Rôle et attitude des observateurs  
Echanges de vue concernant la fonction d'observateur et sa plus-value, l'attitude de certains de ceux-ci à la table de marque et l'opportunité d'en désigner pour des rencontres dirigées par des « arbitres chevronnés ».  
Le président assistera à la prochaine réunion de la C.C.A.F.

## **8. Commission Dames**

- ❖ Le problème des activités éparses, non-coordonnées au niveau de la L.F.H., est évoqué. T. Pierloot explique qu'au niveau des comités provinciaux Brabant/Hainaut, il a été essayé de coordonner les activités afin de satisfaire la demande des clubs concernés. Le C.A. est d'avis que les différents tournois régionaux doivent être organisés dans le respect des différents règlements en vigueur concernant notamment l'alignement d'équipes mixtes et de joueuses non-affiliées. Le président contactera la secrétaire de la Commission Dames.

## **9. Propagande**

- ❖ Les clubs de Ciney et de Mettet ont rempli leurs obligations administratives et intègrent donc la L.F.H. avec le statut de club « stagiaire ». Un nouveau club en formation va voir le jour à Martelange.

## **10. Divers**

- ❖ S. Moonen souhaite qu'il soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de discuter du changement de statut concernant la durée de mandat du président de la L.F.H. étant entendu qu'en une seule année il n'est pas possible de réaliser le programme pour lequel on a été élu.

Prochaines réunions les : 18.11, 16.12.2014, 20.01, 17.02, 17.03, 21.04, 19.05 et 16.06.2015.